

### KIT COMPONENTS

Product name: **DISCRIMINATORY KIT** 

Product code: **3551177** 

Article number	Description	Quantity	Symbols
5177A	A1 - Denaturing solution, 8 ml	1	
5177B	A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml	1	
5177C	B - Clarifying solution, 6 ml	1	GHS02 GHS07 GHS05
5177D	PK - Proteinase K, 0.2 ml	1	GHS08 GHS07
5177E	BI - Blocking solution (10x), 10 ml	1	GHS07
5177F	Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml	1	GHS07
5177G	Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml	1	GHS07
5177H	Ab II - Conjugate (10x), 14 ml	1	GHS07



Page: 1/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: A1 Denaturing solution, 8 ml
    - · Code du produit: 5177A
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Néant
    - · Pictogrammes de danger Néant
    - · Mention d'avertissement Néant
    - · Mentions de danger Néant
  - · Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- 2.3 Autres dangers
  - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
    - · **PBT:** Non applicable.
    - · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
  - · Description: Mélange avec des additifs non dangereux à la concentration d'utilisation.
  - · Composants dangereux:

CAS: 151-21-3 EINECS: 205-788-1

SDS (Sodium Laurylsulfate)

Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319

2,5-10%

(suite page 2)

p--g-



Page: 2/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A1 - Denaturing solution, 8 ml

(suite de la page 1)

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
  - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - · Après contact avec les yeux:
  - Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
  - · Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Movens d'extinction
  - · Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux. Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

(suite page 3)



Page: 3/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A1 - Denaturing solution, 8 ml

(suite de la page 2)

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- · Remarques supplémentaires:
- Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Equipement de protection individuel:
  - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- · Protection des mains: Gants de protection
- Protection des yeux: Lunettes de protection

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - Indications générales
    - · Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Incolore

· **Odeur:** Faible, caractéristique

- Changement d'état
  - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
  - · Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

(suite page 4)



Page: 4/6

#### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A1 - Denaturing solution, 8 ml

(suite de la page 3)

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau:

Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - · Cancérogénicité
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - · Toxicité pour la reproduction
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A1 - Denaturing solution, 8 ml

(suite de la page 4)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - · Indications générales: Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · **PBT:** Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
    - Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport	de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transp	oort
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre	e par
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à	i
l'annexe II de la convention Marpol et a	u recueil
IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de trar	nsport: Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.



Page: 6/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A1 - Denaturing solution, 8 ml

(suite de la page 5)

· "Règlement type" de l'ONU: Néant

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85

### Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

F



Page: 1/6

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - Nom du produit: A2 Deanturing solution additive, 0.4 ml
    - · Code du produit: 5177B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Néant
    - · Pictogrammes de danger Néant
    - · Mention d'avertissement Néant
    - · Mentions de danger Néant
- · 2.3 Autres dangers
  - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
    - · **PBT:** Non applicable.
    - · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
  - · Description: Mélange sans risque chimique.
  - · Composants dangereux: Néant
  - · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 2)



Page: 2/6

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml

(suite de la page 1)

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
  - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - Movens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)



Page: 3/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml

(suite de la page 2)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:
- Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Equipement de protection individuel:
  - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - · Indications générales
    - · Aspect:

· Forme: Liquide
· Couleur: Incolore
· Odeur: Inodore

- · Changement d'état
  - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
  - · Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

(suite page 4)



Page: 4/6

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml

(suite de la page 3)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales
    - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - · Cancérogénicité
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - · Toxicité pour la reproduction
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)



Page: 5/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml

(suite de la page 4)

- · Autres indications écologiques:
  - · Indications générales: Une pénétration dans l'environnement est à éviter.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · **PBT:** Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
    - · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	Néant

(suite page 6)



Page: 6/6

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: A2 - Deanturing solution additive, 0.4 ml

(suite de la page 5)

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 • Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

\_



Page: 1/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: B Clarifying solution, 6 ml
    - · Code du produit: 5177C
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou

vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS02, GHS05, GHS07
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: butane-1-ol

(suite page 2)



Page: 2/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 2

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P330 Rincer la bouche.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 71-36-3 butane-1-ol EINECS: 200-751-6

Numéro index: 603-004-00-6

🏵 Flam. Liq. 3, H226

♠ Eye Dam. 1, H318

Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335-

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## · 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

(suite page 3)

50-100%



Page: 3/9

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 2)

### · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - · Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

(suite page 4)



Page: 4/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 3)

#### · Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 71-36-3 butane-1-ol

VME Valeur momentanée: 150 mg/m³, 50 ppm

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
  - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- · Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - Indications générales
    - · Aspect:

Forme: SolutionCouleur: JauneOdeur: D'alcool

· valeur du pH à 20 °C: 6,1±0,1

(suite page 5)



Page: 5/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

	(suite de la page
· Changement d'état · Point de fusion/point de congélat · Point initial d'ébullition et interva	
d'ébullition:	116 °C
· Point d'éclair	34 °C
· Température d'inflammation:	340 °C
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	1,5 Vol %
· Supérieure:	9,4 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	6,7 hPa
· Densité à 20 °C:	0,81 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Entièrement miscible
• 9.2 Autres informations	as d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:	
71-36-3 butane-1-ol	

Oral	LD50	790 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3400 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	8000 mg/l (rat)

(suite page 6)



Page: 6/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 5)

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · **PBT:** Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · **Recommandation:** Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

— F



Page: 7/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 6)

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

UBRIQUE 14: Informations relatives au tra	nsport
14.1 Numéro ONU · ADR, IMDG, IATA	1120
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR · IMDG, IATA	1120 BUTANOLS, solution BUTANOLS, solution
14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR	
· Classe · Étiquette	<ul><li>3 (F1) Liquides inflammables.</li></ul>
· IMDG, IATA	
· Class · Label	<ul><li>3 Liquides inflammables.</li><li>3</li></ul>
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
<ul> <li>Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):</li> <li>No EMS:</li> </ul>	30 F-E,S-D
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport	LQ7 3

(suite page 8)



Page: 8/9

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Ε

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 7)

· Code de restriction en tunnels

· "Règlement type" de l'ONU: UN1120, BUTANOLS, solution, 3, III

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
  - · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	99,9

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone : +33 (0)1 47 95 61 85

**Acronymes et abréviations:**ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

(suite page 9)



Page: 9/9

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: B - Clarifying solution, 6 ml

(suite de la page 8)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3



Page: 1/7

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: PK Proteinase K, 0.2 ml
    - · Code du produit: 5177D
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33 e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.



Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- · Pictogrammes de danger GHS07, GHS08
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: protéinase, sérine, Tritirachium album
- Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)



Page: 2/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 1)

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au

savon.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

### 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs non dangereux à la concentration d'utilisation.

· Composants dangereux:		
CAS: 39450-01-6 EINECS: 254-457-8 Numéro index: 647-014-00-9	protéinase, sérine, Tritirachium album Resp. Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	50-100%
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	0,1-2,5%

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Consulter un médecin si nécessaire.

### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 2)

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter des gants à usage unique.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les reactifs, même considérés comme non dangereux.

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)



Page: 4/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 3)

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m<sup>3</sup>

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
  - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
- · Protection des yeux: Lunettes de protection

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - Indications générales
    - · Aspect:

· Forme: Visqueuse · Couleur: Rouge

· **Odeur:** Faible, caractéristique

- · Changement d'état
  - · Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
  - Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non déterminé.

- Point d'éclair Non applicable.
- · Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

Densité: Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· **l'eau:** Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 1,9 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 5)



Page: 5/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 4)

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.

(suite page 6)



Page: 6/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 5)

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
    - · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

44.4 Nove (no ONIII	
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant .

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 7)



Page: 7/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 2 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: PK - Proteinase K, 0.2 ml

(suite de la page 6)

### · Prescriptions nationales:

Classe	Part en %
NK	1,9

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

F



Page: 1/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: BI Blocking solution (10x), 10 ml
    - · Code du produit: 5177E
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318	<0,01%
	Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	

#### Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### · 5.1 Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)



Page: 3/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 2)

# $\cdot$ 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m<sup>3</sup>

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)



Page: 4/7

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 3)

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
   Protection des yeux: Lunettes de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Jaunâtre

· Odeur: Spécifique au produit

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 30,0 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page : 5/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 4)

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives a		
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transport de l · ADR, ADN, IMDG, IATA	'ONU Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	r Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au re		
IBC	Non applicable.	

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
  - · Prescriptions nationales:

•		
Classe	Part en %	
NK	30,0	

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 7)



Page: 7/7

### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: BI - Blocking solution (10x), 10 ml

(suite de la page 6)

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

- F



Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: Ab Ctrl Control Ab (10x), 8 ml
    - · Code du produit: 5177F
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
CAS: 55965-84-9 Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)	<0,01%
	Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	

# · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### · 5.1 Moyens d'extinction

# Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)



Page: 3/7

#### Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 2)

# · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m<sup>3</sup>

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)



Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 3)

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- · Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- Protection des mains: Gants de protection
   Protection des yeux: Lunettes de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Jaunâtre

· Odeur: Spécifique au produit

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non déterminé.

Point d'éclair Non applicable.

• **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 30,0 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 4)

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 5)

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives a		
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transport de l · ADR, ADN, IMDG, IATA	'ONU Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	r Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au re		
IBC	Non applicable.	

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
  - · Prescriptions nationales:

•	
Classe	Part en %
NK	30,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 7)



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Ctrl - Control Ab (10x), 8 ml

(suite de la page 6)

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

- F



Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: Ab Test Test Ab (10x), 4 ml
    - · Code du produit: 5177G
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

(suite de la page 1)

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

Traitement enécifique (voir our cette étiquette)

P321 Țraitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### · 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:		
EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	25-50%
Numéro index: 613-167-00-5	mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)  Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Skin Sens. 1A, H317	<0,01%

#### · Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### · 4.1 Description des premiers secours

- · Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### · 5.1 Moyens d'extinction

# · Moyens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

(suite de la page 2)

# $\cdot$ 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 56-81-5 glycerol

VME 10 mg/m<sup>3</sup>

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)



Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

(suite de la page 3)

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.
- · Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Jaunâtre

· Odeur: Spécifique au produit

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

**d'ébullition:** Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 30,0 %

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

(suite page 5)



Page : 5/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

(suite de la page 4)

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)



Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

(suite de la page 5)

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

	au transport	
14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant	
14.2 Désignation officielle de transport de · ADR, ADN, IMDG, IATA	<b>l'ONU</b> Néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	Néant	
14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	Néant	
14.5 Dangers pour l'environnement: Polluant marin :	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	ar Non applicable.	
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au re	ecueil	
IBC	Non applicable.	

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
  - · Prescriptions nationales:

•	
Classe	Part en %
NK	30,0

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 7)



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab Test - Test Ab (10x), 4 ml

(suite de la page 6)

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### · Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique - Catégorie 3

F



Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - · Nom du produit: Ab II Conjugate (10x), 14 ml
    - · Code du produit: 5177H
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif de laboratoire.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad

3, Boulevard Raymond Poincaré

F-92430 Marnes-la-Coquette

Tel.: +33 (0)1 47 95 60 00 Fax: +33 (0)1 47 41 91 33

e-mail: fds-msds.fr@bio-rad.com

- · Service chargé des renseignements: Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Voir point 16

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- Pictogrammes de danger GHS07
- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

· Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

(suite page 2)



Page: 2/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 1)

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

#### 2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange avec des additifs dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 55965-84-9

mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 247-Numéro index: 613-167-00-5 500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [no CE 220-239-6] (3:1)

<0.01%

Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330 Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318

Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

Skin Sens. 1A. H317

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
  - · Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
  - · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
  - · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### · 5.1 Moyens d'extinction

· Movens d'extinction :

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Page: 3/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter des gants à usage unique.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les Bonnes Pratiques de Laboratoire.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
  - · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- Equipement de protection individuel:
  - Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

(suite page 4)



Page: 4/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 3)

· Protection respiratoire: Protection respiratoire recommandée.

· Protection des mains: Gants de protection · Protection des yeux: Lunettes de protection

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme: Liquide · Couleur: Jaunâtre

· Odeur: Spécifique au produit

· Changement d'état

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair Non applicable.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· **l'eau**: Entièrement miscible

• **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)



Page: 5/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 4)

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
  - · Mutagénicité sur les cellules germinales
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Cancérogénicité
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
  - Toxicité pour la reproduction
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
  - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - · Autres indications écologiques:
    - · Indications générales:
    - Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
  - · Emballages non nettoyés:
    - · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)



Page: 6/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 08.07.2015 Date d'impression: 01.11.2020 Numéro de version 1

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 14: Informations rel	
14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.2 Désignation officielle de trans	port de l'ONU
· ADR, ADN, IMDG, IATA	Néant
14.3 Classe(s) de danger pour le tra	ansport
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	Néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement	t:
Polluant marin :	Non
14.6 Précautions particulières à pre	endre par
l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conforméme	
l'annexe II de la convention Marpol	
IBC	Non applicable.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 7)



Page: 7/7

# Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.11.2020 Numéro de version 1 Révision: 08.07.2015

Nom du produit: Ab II - Conjugate (10x), 14 ml

(suite de la page 6)

### · Service établissant la FDS:

MSDS / FDS Administr.

Bio-Rad

Marnes-la-Coquette, France

#### Contact:

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 62 77

Service ATC (Assistance Téléphonique Clients)

Téléphone: +33 (0)1 47 95 61 85 Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - voie orale - Catégorie 3 Acute Tox. 2: Toxicité aiguë - voie cutanée - Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

F